**Zeitschrift:** Domaine public
**Herausgeber:** Domaine public
**Band:** 29 (1992)
**Heft:** 1094

**Rubrik:** Note de lecture

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

NOTE DE LECTURE

# Histoire des mœurs

*«Il faut donc, encore une fois, avouer qu'en général toute cette histoire est un ramas de crimes, de folies, et de malheurs, parmi lesquels nous avons vu quelques vertus, quelques temps heureux, comme on découvre des habitations répandues, ça et là dans des déserts sauvages.* (...) *La religion enseigne la même morale à tous les peuples sans aucune exception: les cérémonies asiatiques sont bizarres, les croyances absurdes, mais les préceptes justes. Le derviche, le fakir, le bonze, le talapoin, disent partout: "Soyez équitables et bienfaisants". On reproche au bas peuple de la Chine beaucoup d'infidélités dans le négoce: ce qui l'encourage peut-être dans ce vice, c'est qu'il achète de ses bonzes pour la plus vile monnaie l'expiation dont il croit avoir besoin. La morale qu'on lui inspire est bonne; l'indulgence qu'on lui vend, pernicieuse.»* Voltaire: *Essai sur les Mœurs*, chapitre CXCVII, 1756.

Voici donc deux cent trente-six ans !

L'an passé paraissaient en Pléiade-Gallimard les trois volumes de l'*Histoire des mœurs*, publiée sous la direction de Jean Poirier. Trois volumes, plus de 5000 pages.

Le premier, Voltaire avait ouvert la voie: l'Histoire ne serait plus «événementielle», militaire et diplomatique. Et elle ne se bornerait plus à l'Europe, voire même à l'Europe occidentale et centrale. Depuis, quelques progrès ont été faits ! A son tour, l'*Histoire des mœurs* s'avance sur cette voie royale.

### Civilisations

Tout d'abord elle propose un inventaire. Par exemple, les 550 pages du tome III consacrées à *Cultures et Civilisations*: la civilisation indienne, la civilisation chinoise, le monde malais, les civilisations amérindiennes... Et encore 80 pages pour les «chasseurs-éleveurs» et les «chasseurs-collecteurs». Connaissez-vous les Inuit ? ou les Sâme, qui sont des Lapons ? Ou encore les mœurs les Pygmées et des Boschimen ?

Chemin faisant, nous sommes amenés, me semble-t-il, à donner tort à Voltaire: non, la religion n'enseigne pas la même morale à tous les peuples sans exception — et nous inclinerions plutôt vers ce personnage de *La Lutte avec l'Ange*, de Malraux (à qui, d'ailleurs, Malraux croit pouvoir donner tort !), Möllberg, qui conclut pour sa part que *«Les états psychiques successifs de l'humanité sont irréductiblement différents»* et donc qu'il n'existe aucune donnée sur laquelle fonder la notion de l'homme...

Mais dès le premier volume, par exemple à propos de la couleur, nous passons de l'Inde à la Chine, à l'Egypte, au Sénégal, au «centre Haoussa» et au «centre Yorouba»...

Poussé par mon esprit libertin, je me suis plongé pour commencer dans le chapitre intitulé *L'homme et l'amour* (tome II). Le résultat fut déconcertant ! *«Il n'y a pas d'acte sexuel.»* Lacan, dans l'un de ses cours, avait soigneusement détaché les syllabes et il ajoutait, faisant papillonner la paume droite avant de l'abattre en couperet: *«Y-a-pas. Rien. Nib. Peau d'zébi. Ce qui ne veut pas dire qu'on ne fait pas* la chose, *comme disent mes concierges...»*

### La mort

Un peu découragé, et considérant par ailleurs que, vu mon âge, le chapitre consacré à la mort était susceptible de me concerner de plus près, je me suis attaqué aux pages 803 à 868 de ce même tome II. Ici, nouvelle surprise, qui ne m'a qu'à demi rassuré: *«En fait, même si on la personnifie, singulièrement l'iconographie (la faucheuse), la mort n'existe pas».* (*dixit* Louis-Vincent Thomas, p. 804, l'auteur du chapitre, dont la bibliographie m'apprend qu'il est l'auteur d'une *Anthropologie de la mort*, de *La Mort aujourd'hui* et d'un livre sur *Le Cadavre*.)

Pages d'un grand intérêt, qui me suggèrent toutefois une critique: elles comportent, si je puis dire, une partie descriptive, qui emporte mon adhésion; et une partie... normative, qui me laisse perplexe dans la mesure où l'auteur prononce plusieurs de ces *«jugements universels»*, dont Montaigne dit qu'ils sont *«lâches et dangereux»*. En veut-on un exemple ? Citant R. Menahem (*La Mort apprivoisée*, 1973), M. Thomas écrit: *«La peur de la mort pourrait renvoyer à la peur de la transgression de l'inceste: le retour à la mère-mort désirée mais interdite car elle est une des figures de la mère génitrice»*. Il est vrai que je suis allergique aux considérations psychanalytiques — c'est une faiblesse ! Toutefois, dans le cas particulier: admettons que la peur de la mort renvoie en effet, en règle générale, à la peur de l'inceste, on voit mal comment cette peur pourrait revêtir pareille forme pour les femmes, dont il est peu probable qu'elles craignent, même inconsciemment, de commettre l'inceste avec leur mère...

Par ailleurs, je préférerais que les citations soient exactes. Par exemple, citant Paul Valéry, M. Thomas lui fait dire: *«Nous savons, ô civilisations, que vous êtes mortelles.»* Non ! Valéry écrit, magnifiquement: *«Nous autre civilisations, nous savons aujourd'hui que nous sommes mortelles»*.

Ce qui n'enlève rien à l'extraordinaire richesse de cette *Histoire des mœurs* et aux pages consacrées à la mort, en particulier, où j'ai la joie de voir cité celui des livres de Jean Ziegler que le préfère: *Les Vivants et la mort*.

Jeanlouis Cornuz

# Mal habiter

(*jd*) Moins la qualité de son logement est bonne, plus le Suisse se rattrape en avalant des kilomètres au volant de sa voiture. Telle est, grossièrement résumée, la conclusion d'une étude de psychologues bernois effectuée dans le cadre du Programme national de recherche «Ville et trafic» (*Tages-Anzeiger*, 21 août 1992). Celui ou celle qui est attaché-e à son logement, qui peut aménager à sa convenance son appartement et son environnement et nouer des contacts sociaux dans son quartier est moins enclin-e aux déplacements dits de loisirs, ces déplacements qui représentent environ 40% du trafic helvétique. En revanche celui ou celle qui ne dispose pas d'un balcon ou d'un jardin, qui habite une tour et aux étages supérieurs, au centre de la ville, et qui trouve contraignant le règlement de maison a besoin de plus de mobilité pour ses loisirs. Les plus accros du volant ? Les habitants le long des axes de circulation qui fuient le bruit et vont chercher les contacts sociaux que rend difficiles le trafic. La boucle est ainsi bouclée: la fuite face à ces nuisances ne fait que renforcer ces mêmes nuisances. Jusqu'à présent les autorités ont tenté de modérer la circulation en améliorant l'offre de transports publics, en limitant les vitesses et en imaginant d'astucieux dispositifs techniques aptes à décourager l'usage de la voiture. A l'avenir il faudra penser à améliorer la qualité des logements et de leur environnement, à créer les conditions d'une véritable appropriation de leur habitat par les usagers. ■